



ALLIANCE FRANÇAISE DES LOCATAIRES

(AFL : association de défense des locataires HLM)

Affiliée à la Fédération Familles de France

ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'ESPACE HABITAT

La sécurité dans nos quartiers

- L'action des pouvoirs publics afin d'obtenir **l'arrestation, la condamnation des auteurs de trouble**.
- Un **commissariat de police ouvert jour et nuit** dans les quartiers sensibles.

La sécurité et la tranquillité dans nos immeubles

- L'expulsion des locataires qui troublent **l'ordre public**.
- **La création de postes de gardiens** dans tous les immeubles du parc.
- La facturation des dégradations aux familles des responsables.
- Une lutte sans merci **contre tout trafic de drogue**.

La maîtrise des charges et loyers

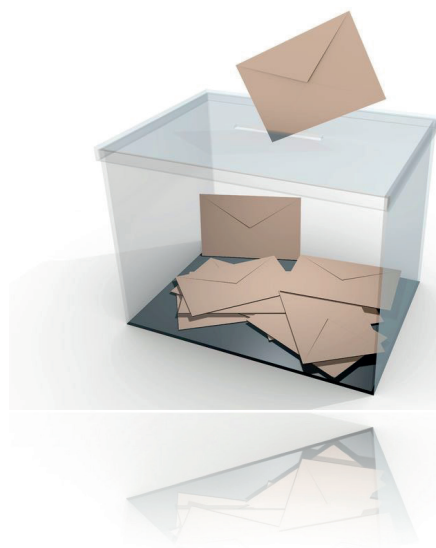
- **L'arrêt des hausses abusives des charges** et un meilleur entretien des parties communes.
- La **suppression des surloyers** qui constituent un véritable impôt.
- Développer les énergies nouvelles où cela est possible (isolation des immeubles anciens).

L'accession à la propriété

- **L'augmentation du nombre de logements** mis en accession à la propriété.
- **Un soutien juridique** et technique aux locataires HLM accédant à la propriété.

Qualité de vie

- Avoir des espaces verts bien **entretenus**.
- Avoir des abords et des entrées d'immeubles **plus accueillants**.
- **Servir de relais** entre les locataires et les services compétents d'Espace Habitat concernant les demandes de travaux.
- Exiger que les travaux et réparations soient suivis efficacement par le service technique.
- Exiger que ces réparations soient faites **rapidement et correctement**.
- **Exiger de certaines entreprises un travail plus sérieux et soigné, et des rendez-vous respectés**.
- **Avoir du chauffage régulièrement dans les immeubles**.
- **Exiger que tous les travaux de remise en état des logements soient effectués avant remise des clefs**.
- **Pas de location si le logement n'est pas en état**.



INSÉCURITÉ, VANDALISME, AGRESSIONS, HAUSSE DE LOYERS ET CHARGES

ÇA SUFFIT ! VOTEZ AFL !

VOS ÉLUS DIRONT TOUT HAUT CE QUE VOUS PENSEZ TOUT BAS



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Les représentants des locataires

- Ils sont élus pour une durée de 4 ans, au titre d'une association oeuvrant dans le domaine du logement.
- Ils sont les intermédiaires entre **les locataires** et **le bailleur social** et peuvent intervenir dans le cadre **de médiations**.

Leurs missions

- **Siéger au conseil d'administration** et participer aux décisions et orientations politiques de l'entreprise.
- Participer aux Conseils de Concertation Locative qui se tiennent 2 fois par an. Au cours de ces Conseils leurs sont présentés **les travaux impactant directement les locataires** tels que les résidentialisations, les rénovations thermiques.
- Participer aux Commissions d'attribution des logements.

***LE 23 NOVEMBRE 2018,
VOTEZ ET FAITES VOTER
LA LISTE DE L'AFL***

***2 possibilités s'offrent à vous :
le vote par courrier ou le vote électronique***